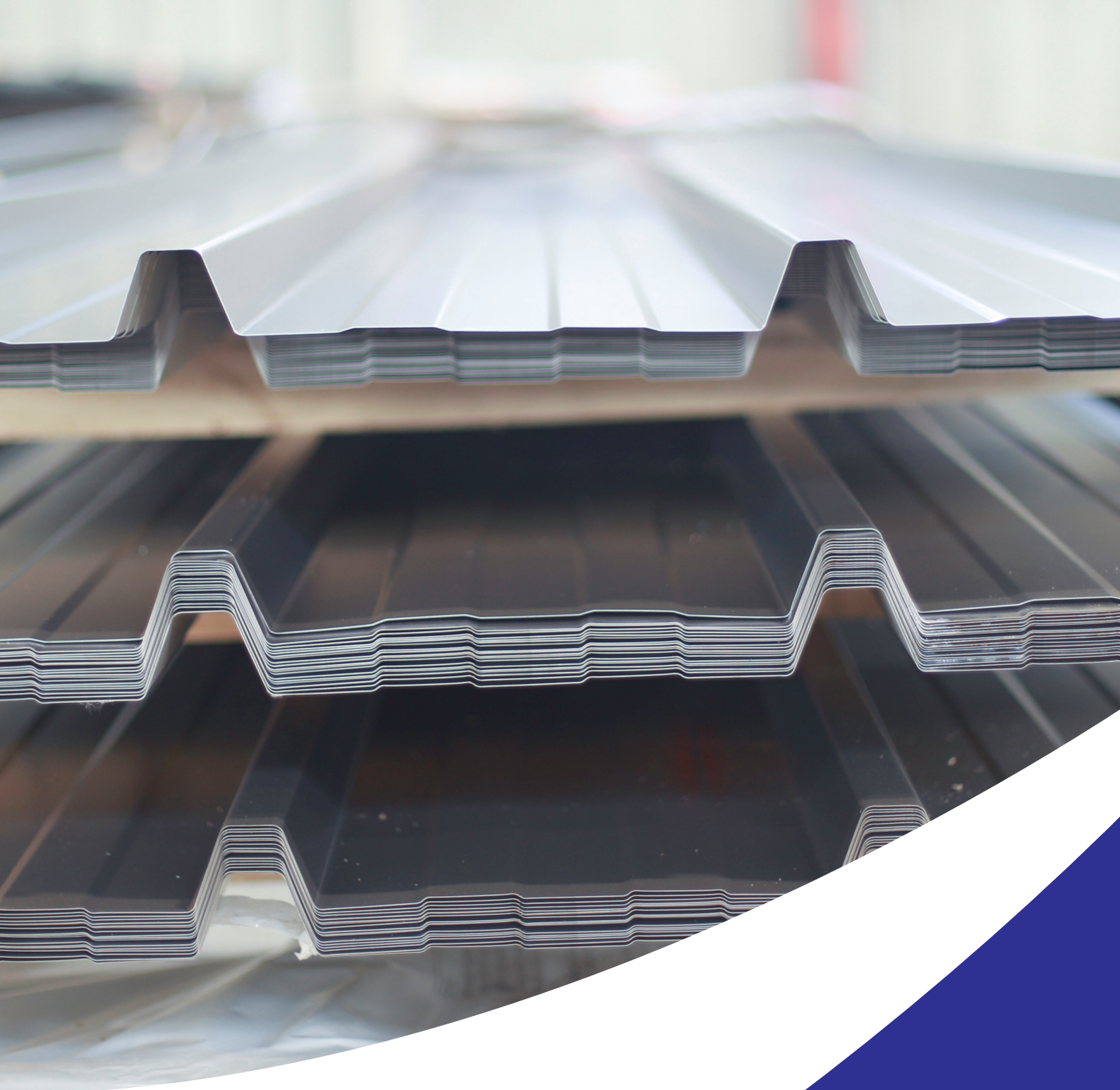




**Bardage  
Couverture  
Panneaux  
Accessoires**

  
**BELMET**

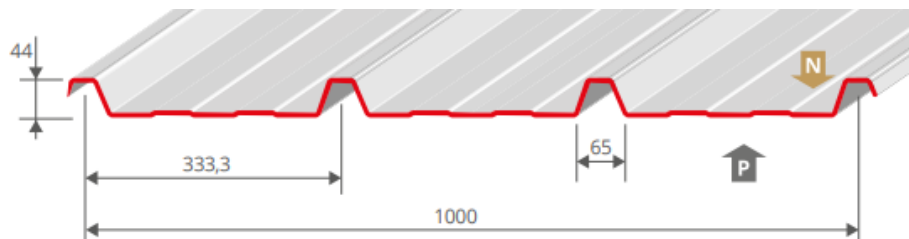
*Construisons ensemble*

## PROFIL : 3.45.1000 R

### PROFIL MÉTALLIQUE POUR COUVERTURE SÈCHE

Longueur standard : de 1500 à 13000 mm  
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147

SERVICE DE  
COUPE À  
LONGUEUR



| Revêtement                              | Épaisseur (mm) | Coloris                 | Stock |
|-----------------------------------------|----------------|-------------------------|-------|
| Laquage polyester 25 microns sur Face N | 0,63           | RAL 5008 (Bleu ardoise) |       |
|                                         |                | RAL 7016 (Gris)         |       |
|                                         |                | RAL 9010 (Blanc)        |       |

| Épaisseur (mm) | Masse (Kg / m²) |
|----------------|-----------------|
| 0,63           | 6,03            |
| 0,75           | 7,18            |

Autres coloris, nous consulter

### PROFIL MÉTALLIQUE POUR COUVERTURE SÈCHE AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION

#### Caractéristiques techniques :

Application sur : Face P  
Classement de réaction au feu : M1  
Taux d'absorption : 530 g / m²  
Couleur du régulateur : Gris  
Traitement : Fongicide



#### Domaine d'application :

Ce profil est la réponse aux problèmes de condensation qui se manifeste dans les endroits comme :

- Les locaux industriels, les entrepôts, les bâtiments agricoles,
- Les immeubles d'habitations, pavillons
- Les salles de sport ...

Attention : l'utilisation de ce profil n'exclut en aucun cas la ventilation des locaux.

| Revêtement                              | Épaisseur (mm) | Coloris                 | Stock |
|-----------------------------------------|----------------|-------------------------|-------|
| Laquage polyester 25 microns sur Face N | 0,63           | RAL 5008 (Bleu ardoise) |       |
|                                         |                | RAL 7016 (Gris)         |       |
|                                         |                | RAL 9010 (Blanc)        |       |

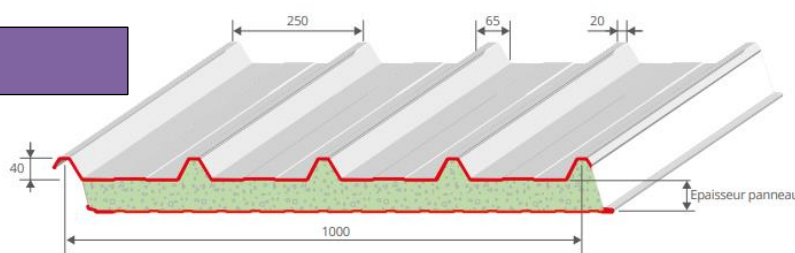


## PANNEAU POLYCARBONATE 1200 J

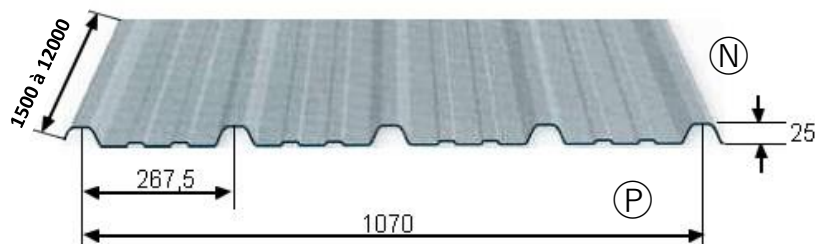
--> En stock : Panneaux 3.45.1000 en polycarbonate

## PANNEAU SANDWICH 4.40

--> Sur consultation (délai court) : Panneau sandwich isolant de couverture 4.40



## PROFIL : 4.25.1070



SERVICE DE  
COUPE À  
LONGUEUR

### PROFIL MÉTALLIQUE POUR BARDAGE

Longueur standard : de 1500 à 12000 mm  
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147

| Revêtement                              | Épaisseur (mm) | Coloris                 | Stock |
|-----------------------------------------|----------------|-------------------------|-------|
| Laquage polyester 25 microns sur Face N | 0,63           | RAL 1015 (Sable)        |       |
|                                         | 0,63           | RAL 5008 (Bleu ardoise) |       |
|                                         | 0,63           | RAL 6011 (Vert)         |       |
|                                         | 0,63           | RAL 7016 (Gris)         |       |
|                                         | 0,63           | RAL 9006 (Gris)         |       |
|                                         | 0,63           | RAL 9010 (Blanc)        |       |

| Épaisseur (mm) | Masse (Kg / m²) |
|----------------|-----------------|
| 0,63           | 5,64            |
| 0,75           | 6,71            |

Autres coloris, nous consulter

## PANNEAU POLYCARBONATE 1200 J

--> En stock : Panneaux 4.25.1070 en polycarbonate

### PLAQUE POLYESTER 100% OPAQUE : ELYCOLOR®

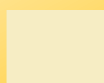
- Plaque en Polyester renforcé de fibres de verre
- Colorée dans la masse
- Classement réaction au feu : M4
- Bonne résistance aux agressions chimiques, aux UV, à l'atmosphère saline et à la décoloration



--> En stock :  
Plaques 4.25.1070 Elycolor® 15/10 Classe 3



Vert 6011



Sable 1015

→ Nous consulter pour autres coloris

#### Domaine d'application :

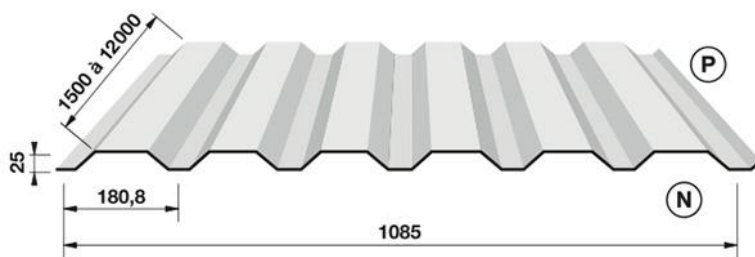
Réalisation de parties opaques en couverture et bardage.

#### Garantie :

Garantie décennale contre le défibrage et la décoloration due à l'exposition aux UV (la plaque devient mate mais conservera sa teinte).

La perte des propriétés mécaniques sera inférieure à 10%

## PROFIL : 6.25.1085



SERVICE DE  
COUPE À  
LONGUEUR

### PROFIL MÉTALLIQUE POUR BARDAGE

Longueur standard : de 1500 à 12000 mm  
Nuance de l'acier : S320 GD selon norme NF EN 10147

| Revêtement                              | Épaisseur (mm) | Coloris  | Stock |
|-----------------------------------------|----------------|----------|-------|
| Laquage polyester 25 microns sur Face P | 0,63           | RAL 7016 |       |
|                                         | 0,63           | RAL 9006 |       |
|                                         | 0,63           | RAL 9010 |       |

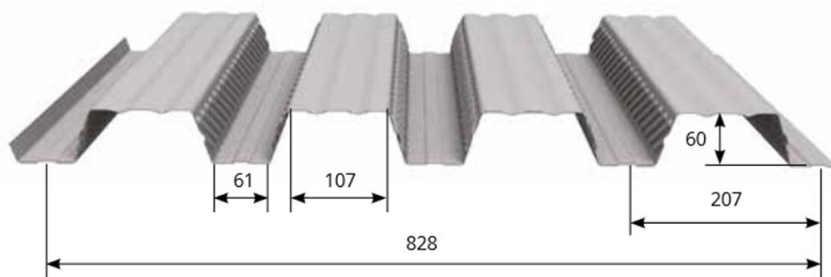
### PANNEAU POLYCARBONATE 1200 J

--> En stock :  
Panneaux 6.25.1085 en polycarbonate

### PLANCHER COLLABORANT PCB 60

Norme : Acier galvanisé NF EN 10346 / NF P 34-310

| Épaisseur (mm) | Longueur (m) | Largeur utile (mm) | Masse (Kg / m²) | Stock |
|----------------|--------------|--------------------|-----------------|-------|
| 0,75           | 6,10         | 828                | 8,67            |       |



### TÔLES PLANES LAQUÉES

Tôles galvanisées et laquées de revêtement 25 ou 35 microns sur une face avec protection par film plastique et primaire sur l'autre face pour la réalisation d'accessoires de bâtiment.

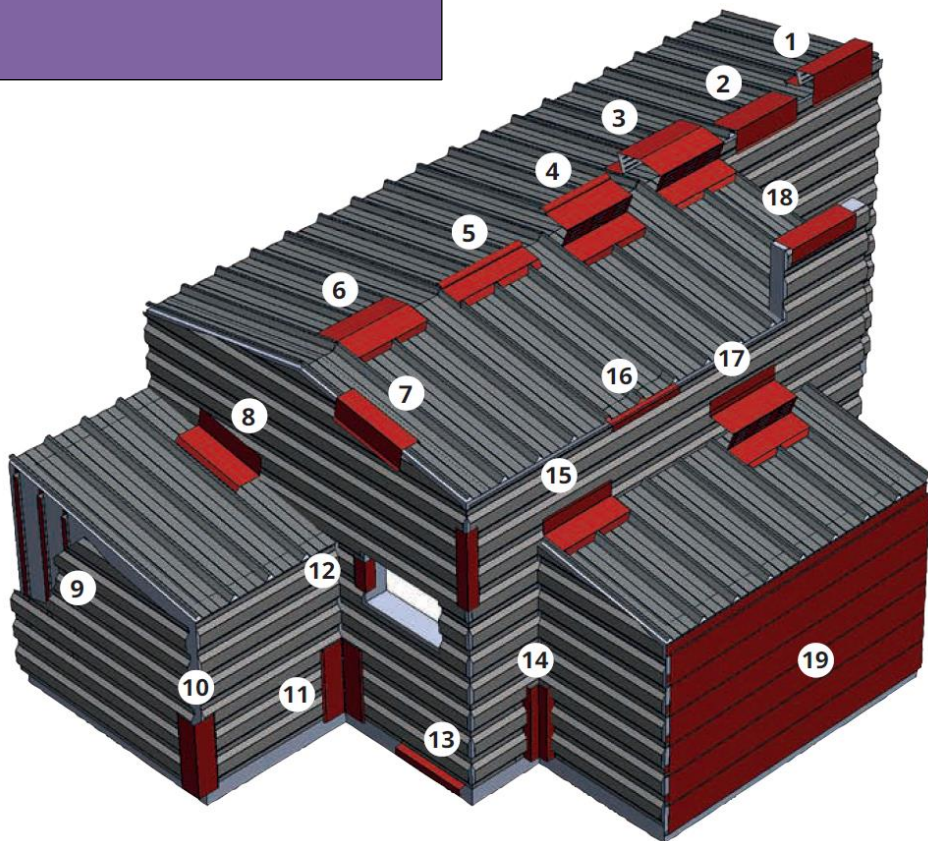


| Dimensions (mm)                  | RAL gérés en stock |       |       |      |      |      |      |      |
|----------------------------------|--------------------|-------|-------|------|------|------|------|------|
|                                  | Blanc              | Sable | Rouge | Bleu | Vert | Gris | Noir |      |
| 3000 x 1220 x 0,75<br>25 microns | 9002               | 1015  | 3000  | 5002 | 6011 | 7012 | 7022 | 9006 |
|                                  |                    |       |       | 5008 | 6021 | 7015 | 7032 |      |
|                                  |                    |       |       |      |      | 7016 | 7035 |      |
| 4000 x 1220 x 0,75               | 9010               |       |       | 5008 |      | 7016 |      | 9005 |

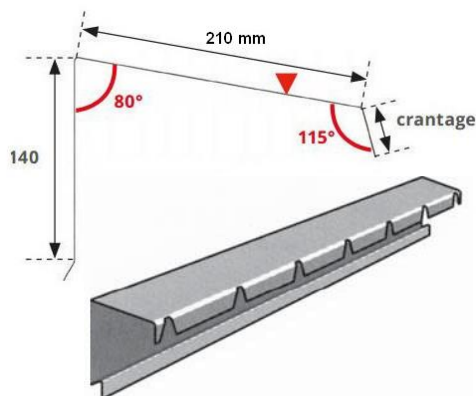
| Dimensions (mm)                  | RAL gérés en stock |      |      |      |
|----------------------------------|--------------------|------|------|------|
|                                  | Blanc              | Bleu | Gris | Noir |
| 3000 x 1220 x 0,75<br>35 microns | 9010               | 5008 | 7016 | 9005 |
|                                  |                    |      | 9006 |      |

## LES PLIAGES

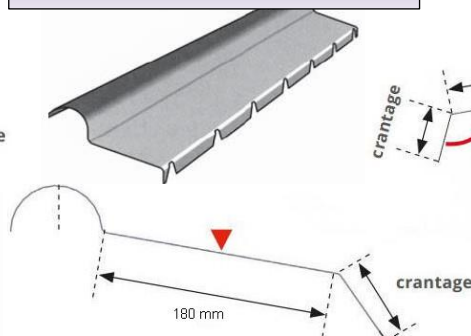
- 1 - Faîtière simple ventilée crantée
- 2 - Bandeau de faitage
- 3 - Faîtière double ventilée crantée
- 4 - 1/2 faîtière à boudin ventilée crantée
- 5 - Faitage boudin bleu
- 6 - Faitage double pente
- 7 - Bande de rive
- 8 - Bande de rive contre mur
- 9 - Écarteur
- 10 - Angle sortant
- 11 - Angle rentrant
- 12 - Jambage
- 13 - Bavette à rejet d'eau
- 14 - Angle rentrant bardage horizontal
- 15 - Faitage contre mur
- 16 - Closoir bord découpé
- 17 - Faîtière contre mur crantée ventilée
- 18 - Couvertine standard
- 19 - Lames horizontales



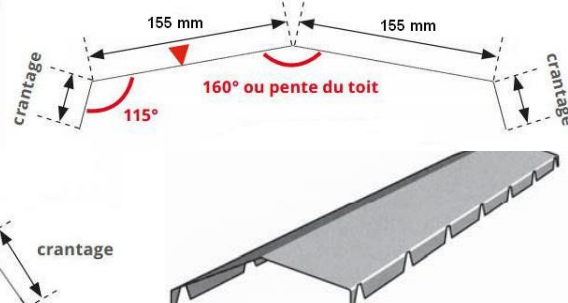
### 2. Bandeau de faitage 3.45



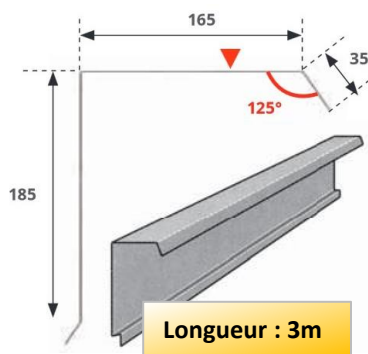
### 5. Faitage boudin 3.45



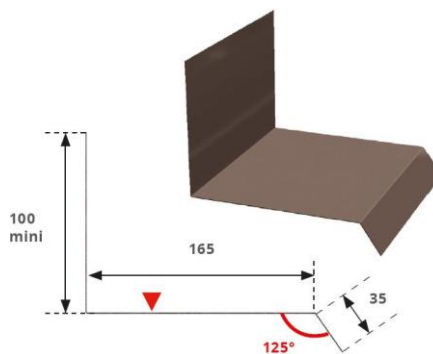
### 6. Faitage double pente 3.45



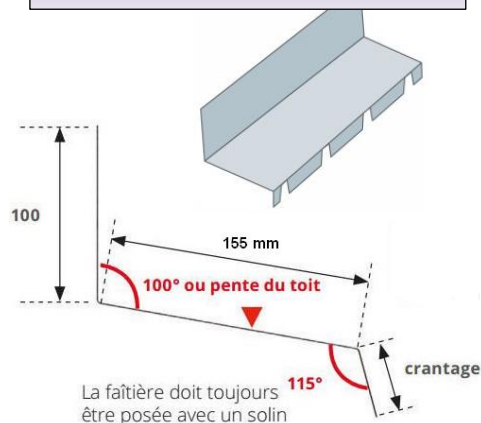
### 7. Bande de rive



### 8. Bande de rive contre mur



### 15. Faitage contre mur 3.45

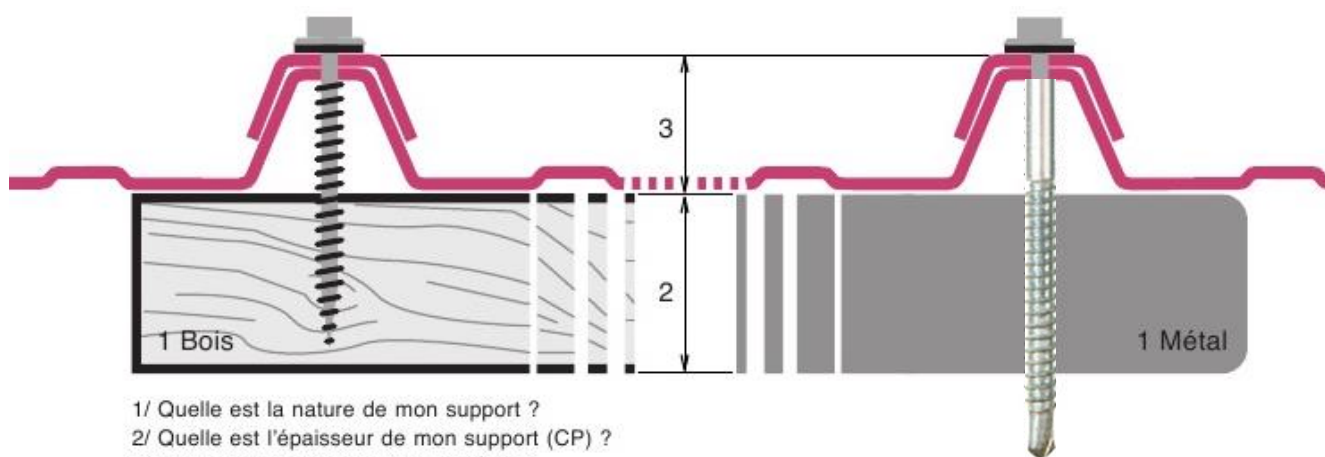


- Épaisseur de tôle standard = 0,75 mm
- RAL 5008, 9010 et 7016
- Longueur : 2,1m (utile : 2m)
- ➔ Autres RAL sur demande



**Bombes de retouches**  
RAL : 5008 ; 7016

## ACCESSOIRES DE POSE



- 1/ Quelle est la nature de mon support ?
- 2/ Quelle est l'épaisseur de mon support (CP) ?
- 3/ Quelle est l'épaisseur à serrer (CS) ?

Quelles sont les 3 règles essentielles à respecter afin d'éviter des désagréments tels que refus de perçage, brûlage de la pointe, rupture de la vis ou infiltration d'eau ?

- 1) Le respect de la capacité de perçage (cf ci-contre).
- 2) La vitesse de rotation de la visseuse et la charge axiale doivent être adaptées au diamètre de la vis :
  - pour un diamètre de 4.8 mm, la vitesse doit être de 2.400 tr/min et la charge de 25 kg,
  - pour un diamètre de 5.5 mm, la vitesse doit être de 1.800 tr/min et la charge de 30 kg,
  - pour un diamètre de 6.3 mm, la vitesse doit être de 1.800 tr/min et la charge de 35 kg.
- 3) Le contrôle du serrage doit être rendu possible par une butée de profondeur et un limiteur de couple.

Quelles sont les principales préconisations techniques ou les obligations issues du DTU ?

- 1) Le minimum d'ancrage dans un support en bois est de 35mm pour le bardage et de 50mm pour la couverture et le bardage en panneaux sandwich.
- 2) En couverture, il est obligatoire de fixer en sommet d'onde sur un support en bois.



## CAVALIERS

| Type                                                                 | Coloris              | Stock          |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| CAVALIER 3 EN 1 VIS BOIS R<br>TOUT ASSEMBLÉ<br>Vis+Cavalier+Rondelle | RAL 5008, 7016, 9010 | Par 100 pièces |
| CAVALIER COVEO 3.45R                                                 | Galvanisé            | Par 100 pièces |
| CAVALIER COVEO 3,45R                                                 | RAL 5008, 7016, 9010 | Par 100 pièces |

## PONTET

| Type                                               | Stock          |
|----------------------------------------------------|----------------|
| PONTET FERGAL 1000X45<br>(Plastique Hauteur 44 mm) | Par 100 pièces |



## ACCESSOIRES DE POSE

### BARDAGE SUR SUPPORT MÉTALLIQUE



--> En stock :

Vis E-VS Bohr 4 14 5,5 x 25

Laquée en RAL : 1015 / 5008 / 6011 / 7016 / 9002 / 9005 / 9006 / 9010 ou zinguée

Vis auto-perceuse en acier zinguée tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible

### BARDAGE SUR SUPPORT BOIS



--> En stock :

Vis E-VS Bohr RS 14 4,8 x 35

Laquée en RAL : 1015 / 5008 / 6011 / 7016 / 7022 / 9002 / 9006 / 9010 ou zinguée

Vis E-VS TX 8 16 A 6,5 x 45

Laquée en RAL : Sablé 1015 ou 6011  
Plaqué polyester (ELYCOLOR®)

### COUVERTURE SUR SUPPORT MÉTALLIQUE

--> En stock :

Vis E-VS Bohr 3 16 6,3 x 80

Laquée en RAL 5008 / 7016 / 9010 ou zinguée

Vis auto-perceuse en acier zinguée traité 12 cycles Kesternich, tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.



### COUVERTURE SUR SUPPORT BOIS

--> En stock :

Vis E-VS Bohr 8 16 A 6,5 x 100 sp

Laquée en RAL 5008 / 7016 / Zinguée / Sablé 1015 / 6011 / 9010

Vis auto-perceuse en acier zinguée traité 12 cycles Kesternich, tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.

Pointe fraisée



### VIS POUR COUTURAGE BAC COUVERTURE

--> En stock :

Vis E-VS Bohr RS 14 4,8 x 20

Laquée en RAL : 5008 / 6011 / 7016 / 9002 / 9006 / 9010 / 9005 / 1015 / Sablé 1015



Vis auto-perceuse en acier zinguée tête hexagonale de 8 mm fournie avec une rondelle en acier de 14 ou 16 mm pré-montée et munie d'un joint EPDM vulcanisé et imputrescible.

Sert à couturer les bacs de couverture

# Conditions générales de ventes

## PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables aux conventions passées avec les clients et annulent expressément toutes conditions d'achats des clients. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Les produits présentés dans nos catalogues peuvent être modifiés en fonction de notre référencement ou de leur évolution.

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales ci-après sont applicables à toutes nos marchandises, sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite pour une commande exceptionnelle. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contrares, pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document.

## 2. ENGAGEMENT

Toute commande devient définitive dès acceptation formelle et écrite de notre société ou envoi du bon de livraison. De même, les remises de prix, factures pro forma et tous autres documents de même ordre n'ont de valeur à notre égard qu'après confirmation écrite. Toutes modifications aux commandes en qualité et quantité devront être au préalable expressément acceptées par nous.

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur notre site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

## 3. COMMANDE VIA LA BOUTIQUE EN LIGNE

Le client a la possibilité de passer sa commande en ligne à partir de catalogues mis à la disposition sur le site [www.belmet.fr](http://www.belmet.fr).

La commande ne peut être enregistrée sur le site que si le client s'est clairement identifié par l'entrée de son identifiant et de son mot de passe, qui lui sont strictement personnels.

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des produits disponibles à la vente et des présentes conditions générales. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Les échanges réalisés par l'intermédiaire du site sont susceptibles de recevoir la qualification de contrat sous forme électronique, au sens des articles 1369-1 et suivants du Code Civil. Toutefois, le site étant réservé exclusivement aux transactions entre professionnels, les parties déclarent user de la faculté offerte au dernier alinéa de l'article 1369-6 du Code Civil. La validation de la commande sur le site vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site et des présentes conditions générales.

La responsabilité de Belmet ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

## 4. PRIX

Le prix applicable à un produit est celui de notre tarif en vigueur à la date de la commande ou, à défaut, celui de l'offre que nous émettons sur consultation du client. Si ce prix subit une modification entre la date de commande et la date de livraison, le nouveau prix applicable sera communiqué au client qui, sauf refus exprès dans un délai de huit jours, sera réputé l'avoir accepté.

Le prix s'entend hors taxe, produit non emballé, pris dans nos magasins, sauf conventions particulières. En cas de livraison du produit au client, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire à titre de coût de facturation, qui sera indiqué au client sur demande.

Nos offres de prix sont établies à titre informatif. Elles ne constituent pas une proposition technique susceptible d'engager notre responsabilité.

## 5. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises sauf accord particulier entre les parties.

Le paiement pourra être réalisé par chèque, virement, carte bancaire ou traite domiciliée.

Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées par le Client dans les 10 jours qui suivent leur réception.

En cas de non paiement d'une facture à son échéance, Belmet se réserve le droit d'exiger pour les futures commandes un paiement comptant par chèque, carte bancaire ou virement, sans escompte.

En cas de défaut de paiement à la date fixée sur la facture, les sommes dues porteront intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Tout impayé sera majoré des frais et intérêts moratoires de droit.

Conformément aux articles L. 441-3 et L 441-6 du code du commerce, toute facture réglée après l'expiration du délai de paiement fera l'objet d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement dont le montant est communiqué au client sur demande.

## 6. LIVRAISON

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et date définis lors de la commande. En cas de carence de sa part, la livraison est réputée avoir eu lieu, aux conditions convenues, avec tous ses effets. Les délais de livraison y compris ceux figurant sur le site Internet ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé. Tous les coûts supplémentaires entraînés par un retard hors de notre contrôle dans l'exécution d'une livraison sont supportés par le client.

Dans tous les cas, même livrées en franco de port ou par nos soins, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, d'exercer tout recours contre le transporteur ou son assureur, lesquels ne peuvent invoquer l'insuffisance d'emballage que le transporteur est censé avoir vérifié et accepté au départ.

Les cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, inondation, accident, épidémie, grève...) nous libèrent de toute obligation de livrer.

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Dans tous les cas, les opérations de déchargement des produits au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité du client, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par notre chauffeur ou par le chauffeur du transporteur affrété par nos soins.

## 7. RÉCLAMATIONS

Il appartient au client d'effectuer toutes vérifications tant qualitatives que quantitatives à la réception des produits achetés. La réception en mauvais état des colis, doit être notifiée au transporteur (Belmet ou sous-traitant) avant l'acceptation de la livraison.

Les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, dans un délai maxi de 3 mois à compter de la date d'émission de notre facture, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues.

## 8. RETOUR DE PRODUITS

Aucun retour de produits ne peut être effectué par le client sans notre accord préalable et écrit. Cet accord ne peut être donné qu'à titre exceptionnel, à condition que les produits fassent partie de notre plan de stock et qu'ils soient à l'état neuf, dans leur emballage d'origine. La reprise des produits fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire communiqué au client sur demande.

## 9. GARANTIES

Les produits vendus par Belmet sont garantis de tout vice de fabrication pendant la période de garantie de ses différents partenaires fournisseurs à compter de la date de facturation, sans que cette garantie n'engage Belmet au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, et sans aucune indemnité pour la main d'œuvre, préjudice ou autres motifs. Les avis et conseils, les indications techniques et les propositions que Belmet pourrait faire, faits de bonne foi, n'impliquent de sa part aucune responsabilité, ni garantie de résultat. Toute défectuosité provenant de l'usure normale du Produit, d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'installation, de montage ou d'entretien ne saurait donner lieu à garantie.

## 10. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Belmet se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

Du seul fait de la passation de la commande, le client est réputé avoir accepté la présente clause, toute stipulation contraire étant réputée non écrite.

Le client devra assurer le stockage dans ses propres locaux et prendre toutes mesures utiles pour la conservation du droit de propriété de Belmet.

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Belmet pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Belmet et les éventuels acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

Transfert des risques : les produits resteront la propriété de Belmet jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits achetés.

En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées et Belmet se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock conformément aux dispositions des articles L. 624-16 à L. 624-18 du Code de commerce.

## 11. LITIGES

Les parties rechercheront avant toute action contentieuse un accord amiable. À défaut d'accord amiable, pour toutes contestations et quel qu'en soit l'objet, la loi française est la seule applicable et le tribunal de Commerce de Brest est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.



*Construisons ensemble*



*Construisons ensemble*

**BREST**

ZI Kerscao  
29480 Le Relecq-Kerhuon  
+33 (0)2 98 28 21 64  
brest@belmet.fr

**SAINT-BRIEUC**

ZI des Châtelets  
22440 Ploufragan  
+33 (0)2 96 78 36 18  
saint-brieuc@belmet.fr

**QUIMPER**

504, route de Rosporden  
29000 Quimper  
+33 (0)2 98 94 68 40  
quimper@belmet.fr

**RENNES**

5, rue de la Gaultière  
35220 Châteaubourg  
+33 (0)2 90 64 01 50  
rennes@belmet.fr

belmet.fr

